SEA UNSA éducation
Syndicat de l'Enseignement agricole

COMMUNIQUÉ

Projet de loi fonction publique : la priorité, c'est l'attractivité !

ADMINISTRATIF | ENSEIGNANT | RÉFORMES - JURIDIQUE



Le ministre Guérini continue sur sa lancée de vouloir une "loi pour l'efficacité de la fonction publique". Pour l'UNSA, c'est une erreur. Car le vrai problème de la fonction publique, ce n'est pas son manque d'efficacité mais son manque d'attractivité ! Communiqué de presse de l'UNSA Fonction publique suite à la concertation du 22 mai organisée par le ministre.

Réunion multilatérale

L'UNSA Fonction Publique a maintenu sa participation à la réunion multilatérale sur le projet de loi sur la fonction publique à l'invitation du ministre Stanislas Guérini, ce mardi 21 mai 2024.

En effet, **le dialogue social est essentiel pour mieux déterminer les orientations** qui pourraient être fructueuses pour la fonction publique et ses agents à condition que le dialogue soit sincère, respectueux et permette des avancées concrètes.

L'UNSA Fonction Publique estime que ce projet de loi **n'est pas nécessaire** surtout s'il est destiné à renforcer des outils managériaux.

- **Pour L'UNSA, les agents publics ne souhaitent pas une nouvelle loi mais une amélioration de leur rémunération. C'est leur priorité. La seconde priorité est l'attractivité de la fonction publique et donc le recrutement qui passe par de meilleurs salaires et une amélioration des conditions de travail.**

C’est la raison pour laquelle **l’UNSA insiste sur la mise en place d’un dispositif de négociation obligatoire annuelle sur la rémunération de tous les agents publics des trois versants de la fonction publique.** Cette disposition implique des moyens budgétaires réels. L’UNSA Fonction Publique constate que les employeurs territoriaux partagent cette approche.

L’UNSA Fonction Publique s’oppose à la suppression des catégories A, B, C et à l’enfermement des agents dans des métiers dont ils seraient captifs sans possibilité d’évolution professionnelle. Elle propose la mise en place d’une véritable politique GPEC sur les trois versants de la fonction publique. Elle continue à défendre le statut de la fonction publique.

- **À ce stade, le ministre doit en premier lieu reconstruire une confiance mise à mal par ses récentes déclarations publiques.**

Bagnolet le 21 mai 2024

Luc Farré, Secrétaire Général de l’UNSA Fonction Publique

Source : UNSA FP